



Mariage Tanzanie - visa France

Par **Mélanie91600**, le **28/09/2023** à **00:19**

Bonjour,

Je suis française et mon petit ami est Tanzanien.

Nous aimerions nous marier pour pouvoir vivre ensemble. La distance est trop difficile avec le temps.

Dans un premier temps je préférerais qu'il vienne en France.

Je suis complètement perdue dans les démarches à effectuer. Quelqu'un pourrait m'éclairer?

En vous remerciant par avance,

XXX

Par **Visiteur**, le **28/09/2023** à **07:04**

BONJOUR

A titre liminaire, je préciserais que pour Zanzibar et la Tanzanie, il faut y aller plusieurs fois pour comprendre le système économique comme les gens et j'espère que vous connaissez ce pays où les plus folles arnaques sont quotidiennes pour les étrangers... Depuis le pays, il faut d'abord faire une demande d'autorisation de mariage à l'ambassade de France en Tanzanie qui va dans un premier temps publier les bans en France et environ 1 mois ensuite vous donnera l'autorisation de vous marier.

<https://tz.ambafrance.org/Le-mariage-en-Tanzanie>

Pour les formalités afin de vous marier en France, il faut commencer par l'obtention du visa. Je vous propose ce dossier

<https://tz.ambafrance.org/Demander-un-visa-pour-la-France-en-Tanzanie>

<https://www.axa-schengen.com/fr/visa-schengen/visa-mariage-france>

Mais il faut commencer par vous renseigner en Mairie ou Préfecture.

Par **Mélanie91600**, le **28/09/2023** à **08:21**

Merci beaucoup pour votre réponse qui va m'être d'une grande aide !!!

Par **youris**, le **28/09/2023** à **13:05**

bonjour,

je suppose que vous connaissez les mariages gris, qui sont des escroqueries aux sentiments, qui permettent aux étrangers de venir en France et d'y obtenir un titre de séjour et de disparaître ensuite une fois leurs situations régularisées.

Salutations